

Les Plaines de Vacances

Walhain 2025 - 2028

N° d'agrément du projet : AC2512401P



Projet d'accueil des plaines 2025 – 2028

Organisées durant les congés scolaires au sein de la commune de Walhain

Le projet d'accueil est disponible sur le site de la commune

- Le projet Pédagogique
- Le règlement d'ordre intérieur (ROI)

<https://www.walhain.be/ma-commune/education/accueil-temps-libre-pour-les-enfants/plaines-de-vacances>

Personnes en charge du dossier :

Coordinateur de Plaine	Amandine DEBECKER Amandine.debecker@wamhain.be 010/65 32 10
Coordinatrice Accueil Temps Libre (ATL)	Priscilla de HENNIN Priscilla.dehennin@walhain.be 010/65 32 08
Echevine en charge de l'ATL	Isabelle Van BAVEL isabelle.vanbavel.mandataire@walhain.be

Introduction

Depuis plusieurs années, le service d'accueil extrascolaire de l'Administration Communale de Walhain organise des Plaines de vacances durant les congés scolaires d'automne (Toussaint), de détente (Carnaval), de printemps (Pâques), et d'été (Juillet et Août) pour les enfants de 2,5 à 12 ans.

Le type de centre de vacances proposé est une Plaine de vacances : « Service d'Accueil d'Enfants Non Résidentiel ».

Celles-ci évoluent selon les souhaits et besoins des enfants et des parents afin de proposer à tous des vacances agréables et de qualité.

Afin d'assurer l'épanouissement des enfants et leur permettre de vivre des vacances enrichissantes, ludiques et diversifiées, il est primordial d'établir un Projet d'Accueil bien spécifique, programme que l'équipe d'animation s'approprie, façonne et traduit à travers des activités d'animation mises concrètement en place.

Depuis 2019, la Commune a décidé d'engager à durée indéterminée un coordinateur de plaine de vacances breveté afin qu'il porte le projet d'accueil et qu'il accompagne l'équipe d'animation.

Sa fonction est aussi de sensibiliser l'équipe au projet pédagogique durant les réunions de préparation et pendant les plaines et d'en assurer l'exécution.

La présence d'un coordinateur stabilise l'ensemble de l'organisation des plaines et permet le suivi et la mise en exécution du projet pédagogique.

Cette stabilisation est également bénéfique aux deux notions essentielles des centres de vacances :

- Les valeurs du décret CDV.
- L'esprit de vacances.

Le but est de créer une ambiance chaleureuse, familiale et sereine où la bienveillance et l'esprit d'équipe sont les maîtres mots.

*Dates, lieux et modalités pratiques des Plaines de vacances organisées par la
Commune de Walhain durant les congés scolaires.*

Dates

Les plaines se déroulent du lundi au vendredi.

- Toussaint : 1^{ère} semaine
- Carnaval : 1^{ère} semaine
- Pâques : 1^{ère} semaine
- Juillet : 1^{ère} et 2^{ème} semaine
- Août : 1^{ère} et 2^{ème} semaine

Lieux

Les plaines de vacances se déroulent dans les locaux scolaires.

- Ecole Communale de Perbais
- Ecole Communale de Tourinnes Saint Lambert
- Ecole Communale de Walhain

Les sites retenus offrent la plus grande polyvalence et la sécurité nécessaire : proximité d'espaces verts, jeux de plein air, espaces extérieurs sécurisés, réfectoires, sanitaires (WC- lavabos), téléphone, eau potable, pharmacie, matériel de sport et de psychomotricité.

Dans un « esprit ATL fédérateur », on encourage le fait que les plaines aillent, durant l'été, profiter des belles infrastructures et de la verdure d'autres espaces scolaires.

La coordinatrice ATL fait l'état des lieux des locaux et vérifie :

- Tables et chaises selon l'âge des enfants
- L'équipement pour les siestes
- Le matériel disponible pour les animations
- L'accès aux cuisines et au réfectoire

L'équipe dispose de l'espace et met tout en œuvre pour que cela n'impacte pas l'équipe scolaire. Elle décore en fonction du thème choisi pour la semaine.

Modalités pratiques

Les plaines de vacances accueillent les enfants âgés de 2.5 à 12 ans.

Les enfants sont accueillis sur le site de l'école communale de Walhain, à partir de 8h00. Un animateur doit être présent à partir de 8h00 tous les jours en même temps que le coordinateur. Les autres animateurs arrivent à 8h15 et 8h45.

Le rassemblement en musique débute à 9h00. Un temps de collation est prévu de 10h à 10h30 pour tous.

Le repas de midi et le moment de détente ont lieu de 12h00 à 13h30. Les petits partent à la sieste à 13h30 jusque 15h00 et les grands reprennent les activités de 13h30 à 15h30. Les plus jeunes qui partent à la sieste sont sous la surveillance bienveillante d'un ou deux animateurs et dans un endroit qui leur est réservé. Ils sont munis de leur couverture, coussin et « doudou ». Les plus jeunes sont pris en charge par leurs animateurs au fur et à mesure de leur réveil. Tous les petits reprennent leurs activités de 15h00 à 15h30.

Les enfants prennent leur repas sous l'œil attentif de l'équipe d'animation. Les repas sont non seulement des moments de partage entre les enfants mais aussi entre les enfants et les animateurs. Le moment de détente (bibliothèque/lecture /jeux de société/coin doux,) est pris entre 12h30 et 13h30 pour les plus âgés. Ceci permet à l'équipe d'avoir un moment de détente également.

Les activités structurées reprennent pour les plus grands de 13h30 à 15h30.

Tous prennent le goûter de 15h30 à 16h00.

Ils se retrouvent ensuite dans la cour de récréation sous la surveillance de l'accueillante et de la coordinatrice jusque 18h ainsi que plusieurs animateurs jusque 16h45.

L'accueil des enfants se termine à 18h00. Dans le cas où un parent serait en retard, il lui est demandé de prévenir l'accueillante afin que celle-ci puisse rassurer l'enfant et le prévenir du retard de ses parents.

Organisation et Encadrement

Organisation

Les enfants sont répartis dans des groupes par tranche d'âge.

- Groupe 1 (les tous petits) : de 2.5 ans à 3,5 ans
- Groupe 2 (les petits) : de 4 à 5ans
- Groupe 3 (les moyens) : de 6 à 7 ans
- Groupe 4 (les Grands) : de 8 à 10 ans
- Groupe 5 (les tous grands) : de 10 à 12 ans

Les groupes peuvent être scindés ou regroupés en fonction du nombre d'enfants ou d'animateurs présents.

- Chaque matin, les enfants sont réunis dans le réfectoire ou à l'extérieur pour la prise des

présences, le moment d'échanges avec les parents et l'accueil.

- La coordinatrice, accompagné de 2 animateurs et une accueillante, assurent l'accueil le matin. Les animateurs font une tournante en fonction de leur horaire.
- Les animateurs portent des foulards de couleur représentant la couleur de leur groupe respectif (couleur définie sur le tableau à l'accueil).
- Les parents pourront être en contact avec les animateurs soit le matin, soit le soir en fonction de leur horaire.
- Un cahier de communication se trouve à l'accueil afin de transmettre les informations complémentaires si nécessaires. Celle-ci complète la fiche reçue lors de l'inscription des enfants via l'application APSchool.
- Un compte rendu des siestes est également disponible pour les parents.
- Un débriefing de la journée est organisé avec les animateurs ainsi que la préparation du matériel pour les activités du lendemain.
- En cas de retard, le parent est prié de prévenir la coordinatrice par téléphone.

Encadrement

a. Les animateurs :

Nous lançons un appel à candidature via le journal de la commune « Walh'info », la page Facebook et Insta de la commune et via un groupe WhatsApp pour les anciens.

Nous accordons une priorité :

- Aux animateurs ayant le brevet ou l'équivalence
- Aux animateurs qui ont déjà animés les plaines
- Aux animateurs en cours de formation

Les candidats animateurs sont reçus par la coordinatrice des plaines lors d'un entretien.

L'âge minimum requis est de 16 ans.

L'animateur s'engage à appliquer le Projet d'accueil ainsi qu'à mettre tout en œuvre pour la réussite des plaines.

Il s'engage également à participer à 2 réunions de préparation.

b. Les Coordinateurs :

Les coordinateurs ont suivi la formation de coordinateur de plaines de vacances et ont une expérience en tant qu'animateur.

Ils sont responsables de l'équipe d'animateurs et de la gestion quotidienne.

Ils gèrent également les réunions de préparation, la mise en route des différentes semaines de

plaines, les relations entre les différentes parties (la commune, les parents, les enfants, les partenariats, ...)

Ils s'occupent des traitements particuliers à administrer aux enfants (en cas de prescription médicale ou de blessures éventuelles). En cas de blessure grave, ils préviennent immédiatement les parents et le médecin traitant et/ou contacte l'ambulance. (112)

Si le coordinateur n'est pas présent sur place, il délègue ses fonctions à sa responsable directe ou à l'animatrice la plus ancienne.

Le Projet pédagogique

Le projet pédagogique des plaines de vacances communales respecte les objectifs du Décret de la Communauté française qui régit les centres de vacances en vigueur depuis le 20 septembre 2001. Le centre de vacances non résidentiel de Walhain est un service d'accueil d'enfants pendant les vacances, encadré par des équipes d'animation qualifiées. Notre centre a pour mission de contribuer à l'encadrement et l'épanouissement des enfants pendant les périodes de congés scolaires via des activités d'animation.

Conformément au décret relatif au centre de vacances, celui-ci doit assurer la qualité de l'accueil, respecter le code de qualité de l'accueil de l'ONE et ajouter une « plus-value » spécifique aux plaines organisées par la Commune en y insufflant un esprit de convivialité propre à nos entités rurales.

Nous nous engageons à mettre en place différents objectifs

Les objectifs définis par le décret sont les suivants :

❖ Offrir des moments de temps libres :

Nous proposons des animations mais aussi des activités libres, un temps pour jouer. L'enfant peut également choisir de ne rien faire. Durant les temps libres encadrés et les moments qui précèdent ou qui suivent le temps de plaine, les enfants ont accès à du matériel de dessin (crayons, pastels), des jeux de sociétés, des livres et BD, des poupées, des voitures, des jeux, ...

❖ Respecter le rythme de l'enfant :

L'équipe respecte le rythme des enfants et tente de s'adapter en prenant en compte les compétences et les attentes de chacun. Afin de respecter au mieux le rythme des plus petits, nous amenons plus volontiers « l'extérieur » sur le lieu d'accueil : piscine, sable, jeux de plage, ...

Toujours dans la cohérence de respect du rythme de l'enfant accueilli, nous proposons tout au long de la journée, des moments de temps libre, de détente au coin doux.

Et la sieste pour les plus jeunes enfants. Celle-ci s'effectue dans un local qui lui est spécialement dédié. *(Ne pas oublier couverture et doudou, langes et vêtement de rechange)*

❖ Développer l'autonomie :

L'équipe est là pour aider les enfants, les outiller, leur permettre de découvrir des compétences cachées. Elle permet de travailler sur l'estime de soi et sur leur construction identitaire en leur permettant de découvrir de nouvelles choses, en utilisant l'éducation positive et la valorisation.

La créativité, pour aider les enfants à appréhender le monde qui les entoure, à pouvoir réagir face à une situation nouvelle ou réagir autrement face à des situations habituelles en utilisant librement leur imagination et leur capacité de penser.

Lors des plaines de vacances, même si le mot vacances à tout son sens, le potentiel d'apprentissage n'en est pas moins important. Nous aborderons divers points tels que : l'autonomie, la confiance en soi, la découverte de ses potentialités, le vivre ensemble et les règles du « savoir vivre ensemble ».

❖ **Un programme d'activités varié :**

Un panel d'activités axé sur le plaisir, la découverte, en alternance avec des activités libres encadrées. Les activités extérieures sont souvent proposées. Nous sortons le matériel, les jeux, et si le temps le permet, nous installons des piscines. Nous organisons de grands jeux collectifs.

❖ **Pas de performance ou de résultat dans les activités :**

L'enfant ne fréquente pas la plaine pour y acquérir des compétences spécifiques mais pour se voir proposer des activités ludiques et diversifiées parce qu'il est « en vacances » !

Les animations visent à offrir du divertissement loin de tout contexte scolaire.

❖ **Une sécurité affective et physique :**

Pour s'épanouir et s'investir dans les activités, un enfant a besoin de sécurité physique et affective. Ces liens tissés avec les enfants, avec les animateurs, avec des personnes de référence, lui fourniront une structure qui l'aidera à se sentir sécurisé. L'équipe est garante du respect des décisions prises ensemble, des règles de sécurité et du respect des règles de vie au sein du groupe.

L'équipe veille à établir des limites précises et claires de manière à guider les enfants dans leur progression, à leur apporter sécurité et confiance par une présence attentive.

Les plus petits ont besoin d'un accueil particulier. Il est important de réfléchir à une organisation qui leur permettra de se sentir en sécurité. De petits rituels sont mis en place ; des coins jeux attrayants sont disposés. Les animateurs sont disponibles. Tout au long de la journée, l'enfant a la possibilité d'aller chercher « ses objets sécurisants » quand il en a envie ou besoin. Ceux-ci sont à disposition, à un endroit bien précis et accessible et préparé en début de plaine avec l'équipe.

❖ **Une intégration sociale :**

Nous veillons à l'intégration sociale dans le respect des différences, nous évitons toute discrimination socioculturelle ou socio-économique.

De même, les coordinatrices et animateurs sont informés et ils adaptent leur travail en fonction et se mettent en contact, au besoin, avec les parents.

Comment se préparent et s'organisent nos plaines de vacances ?

Le fonctionnement et le déroulement de la plaine résultent d'une collaboration entre la coordinatrice et les animateurs.

Les activités, les jeux, la décoration des locaux, le choix du matériel, l'analyse du projet pédagogique, le planning de la journée etc...Tous ces éléments sont réalisés par les animateurs pendant les réunions d'équipe organisées par la coordinatrice ainsi que des échanges téléphoniques.

Préparation des plaines de vacances par les animateurs et le coordinateur.

- Avant le début des plaines de vacances, les animateurs et la coordinatrice de plaines engagés par la Commune se rencontrent plusieurs fois durant le mois qui précède les plaines. Les thèmes des plaines sont décidés selon le calendrier et proposés au collège en début d'année.
- Un planning précis des journées ainsi que les responsabilités de chaque animateur est fixé ainsi qu'une tournante pour l'accueil du matin et du soir.
- Les équipes d'animateurs sont composées en fonction de leur demande et de leur formation.
- Des fiches de jeux, du matériel, des livres de travaux manuels, des jeux de société sont mis à la disposition de l'équipe.
- Chaque animateur reçoit « le carnet de l'animateur » et le projet d'accueil, remis à jour chaque année, qui rappelle les droits et les devoirs de la fonction et les conditions d'engagement. Il reçoit également une copie de son contrat à remettre signée au service du personnel de la Commune.
- En fonction du thème retenu, du matériel d'animation et de bricolage, du matériel est acheté avant le début des plaines sur base d'une liste établie pendant les réunions de préparation. Une récolte de matériel de récupération pour les activités ludiques peut être organisée dans les écoles ou auprès de parents dont les enfants fréquentent les plaines (rouleaux de papier peint, boîtes en carton de tous formats, tissus, ballons, ...). Du matériel de psychomotricité est mis à la disposition des animateurs des plaines.
- Du matériel de nettoyage et à d'entretien des lieux des plaines (savons, produits d'entretien, sacs poubelles de couleurs différentes pour l'apprentissage du tri des déchets), papier toilette en suffisance, papier essuie-mains, torchons, essuies de vaisselle sont mis à disposition.
- Du matériel de cuisine et de repas sont mis à disposition pour les activités culinaires.
- La coordinatrice prend contact avec le service communal responsable des assurances afin d'offrir la meilleure couverture aux enfants participants aux plaines ; il vérifie également les trousse de secours.
- Une personne de l'équipe communale est mise à la disposition des plaines pour un nettoyage quotidien des lieux suite à une décision prise au collège communal. Les animateurs s'engagent également à rendre leur local propre après chaque journée.

- Préparation des locaux d'accueil, la veille du début de la plaine.
- La coordination des plaines établit des listes d'enfants inscrits aux plaines par ordre alphabétique, par groupe d'âge.
- Elle doit avoir à sa disposition tous les documents nécessaires aux déclarations d'accidents éventuels, la liste des numéros d'appels d'urgence et des numéros d'appels des personnes responsables au niveau communal.
- Les règles de sécurité et les consignes en cas d'urgence sont rappelées et affichées près de la boîte de secours dont le contenu a été vérifié avant le début des plaines.
- Une lettre de confirmation d'inscription est envoyée aux parents une dizaine de jour avant le début des plaines rappelant le thème choisi, le déroulement d'une journée type, et le matériel à apporter pour le bon fonctionnement de la journée (vêtements de rechange pour les plus petits, une casquette et de la crème solaire en cas de fortes chaleurs, des boissons de qualité en quantité suffisante, vêtements de pluie en cas de mauvais temps).
- Les inscriptions se font à la semaine pour assurer la cohérence et le suivi des activités.
- Afin de constituer des groupes stables et homogènes, nous clôturons les inscriptions au plus tard 2 semaines avant le début des plaines.

Pendant les plaines

Pour permettre aux parents de confier leur(s) enfant(s) en toute sérénité et pour que les plaines de vacances puissent répondre à leurs attentes, il faut viser l'épanouissement des enfants : donner un contenu éducatif et ludique aux activités, respecter les rythmes des enfants et ainsi permettre aux parents de partir le matin en toute quiétude vers leurs activités professionnelles ou autres.

Pour atteindre ces objectifs, il faut :

1. Offrir aux familles une information de qualité.

Les inscriptions des enfant(s) à la plaine se font vis l'application APSchool. Le lien est transmis sur le site de la commune ou via le Konnecto pour les enfants inscrits dans les écoles communales.

Les parents reçoivent un mail de confirmation récapitulatif une dizaine de jour avant le début des plaines.

Le projet d'accueil comprenant le Règlement d'Ordre Intérieur (ROI) ainsi que le Projet pédagogique sont à disposition des parents sur le site de la Commune et sur le bureau d'accueil des plaines.

Nous insistons auprès des parents sur la nécessité de respecter les horaires afin de ne pas perturber l'organisation des activités. En effet, rien n'est plus désagréable pour un enfant que de devoir prendre en cours de route une activité qui a débuté sans lui le matin ou de devoir quitter la plaine avant la fin de la journée sans avoir pu terminer un bricolage par exemple.

2. Accueillir les parents.

La coordinatrice de la plaine est présente chaque jour à 8h00. Les parents sont accueillis sur le site de l'école communale de Walhain à partir de 8h00. Deux animateurs doivent être présents à partir de 8h15 tous les jours en même temps que la coordination, les autres animateurs arrivent à 8h45. Les activités structurées débutent à 9h00.

Le premier jour, l'équipe au complet accompagne les parents des nouveaux inscrits afin de les orienter et de leur expliquer le fonctionnement de notre centre de vacances.

Le premier contact entre les parents et l'équipe d'animation est capital. Il s'agit d'établir un rapport de confiance et un climat rassurant pour les parents et pour leurs enfants. Les parents arrivent le matin et, tandis qu'un des animateurs prend l'enfant en charge, la coordinatrice pose quelques questions aux

parents, surtout pour les plus jeunes (l'enfant a-t-il passé une bonne nuit ? Va-t-il bien ?). Ceci permet de savoir comment réagir par rapport au comportement de l'enfant et d'agir préventivement. En fin de journée, lors du départ des enfants, un animateur ou le coordinateur répondra aux éventuelles questions des parents, afin de leur donner un petit aperçu de la participation de leur(s) enfant(s) aux activités du jour, voir ce qui a bien marché ou non.

3. Permettre aux enfants de se sentir en confiance, de développer leur autonomie et leur créativité.

Le développement « social » (vie en groupe), « cognitif » (découvertes et nouvelles expériences), « affectif » (confiance en soi et autonomie, sentiment de sécurité), « psychomoteur » (ça doit bouger !) de l'enfant sera le fil conducteur de toute l'organisation des plaines de vacances de la Commune de Walhain. Nous visons à une meilleure intégration sociale par la coopération avec les autres.

a. Développement social :

La vie en groupe est un apprentissage en soi. Chacun a sa place, ses droits et ses devoirs. Les règles de vie sont établies et affichées dans les locaux avec les enfants en début de plaine, dans chaque tranche d'âge. Des concertations sont réalisées avec les enfants afin que chacun puisse s'exprimer à propos de sa journée, et de ses envies en ce qui concerne le déroulement de la journée du lendemain... Pour les parents et les enfants, les plaines de vacances sont aussi un lieu d'intégration sociale, une manière de faire connaissance avec d'autres familles et ainsi mieux connaître leur environnement direct. Pour offrir aux enfants un climat de confiance, sécurisant et pour respecter les différents rythmes des enfants et l'individualité de chacun, des groupes sont créés et répartis par tranche d'âge :

Les enfants de 2.5 – 3.5 ans

Les enfants de 4 - 5 ans

Les enfants de 6 - 7ans

Les enfants de 8 – 12 ans

Groupe crée et équilibré en fonction des inscriptions

b. Développement cognitif :

Permettre aux enfants qui n'ont pas l'occasion de pratiquer un sport de faire des activités sportives et créatives, en ayant accès à des lieux, des contextes et des activités dont ils n'ont pas l'habitude...

c. Développement affectif :

Développer l'affectif de l'enfant, sa confiance en lui. Développer l'autonomie et la construction d'une image positive de lui-même. Développer aussi l'esprit d'équipe et la socialisation en lui apprenant le respect des autres et de l'environnement dans lequel il évolue.

d. Développement psychomoteur :

Grâce à des activités sportives, psychomotrices, permettre aux enfants d'apprendre à se dépasser et à aller jusqu'au bout de leurs efforts, tout en respectant leur capacité et leur rythme individuel.

4. Assurer le bien-être, l'épanouissement et le développement des enfants :

« Faire le vide, ne plus penser à rien, découvrir de nouveaux horizons, s'ouvrir à de nouvelles passions, telle est l'idée que l'on se fait des vacances ressourçantes. Et il n'y a pas besoin de partir loin pour y goûter ! »

La notion d'esprit de vacances sur laquelle l'ONE insiste est fondamentale et traverse les différents axes de l'organisation de nos plaines. Il est essentiel pour un CDV que les enfants y vivent de vraies vacances. C'est d'ailleurs le principe qui les définit dans la publicité communale : « Les plaines de vacances communales de Walhain contribuent à l'épanouissement de vos enfants et leur permettent de vivre des vacances enrichissantes, ludiques et diversifiées. »

Les activités proposées favorisent le plaisir de jouer, le développement physique selon les capacités de chacun, la créativité et l'éveil des sens. Elles sont diversifiées et font appel à l'originalité. Ce qui compte c'est la détente, le bien-être et l'impression pour l'enfant d'être « vraiment en vacances » même s'il

reste dans son village ou dans son école.

Un planning des activités est organisé par les animateurs des différents groupes d'âge et supervisé par la coordinatrice. Des jeux d'intérieur et d'extérieur sont prévus pour tous en tenant compte des envies des enfants et de l'évolution de la météo.

Les activités rencontrent les différents besoins des enfants :

a. Développement physique

Activités sportives dans les cours de récréation de l'école primaire et maternelle des écoles de Walhain : tour du monde, jeux de ballons, jeux divers. Utilisation d'un module de jeux et de psychomotricité (dans la cour des classes maternelles) pour les plus jeunes, sortie à vélo, balade dans les environs...

Le matériel sportif (ballons, tapis, but, cerceaux, cônes...) est mis à la disposition des plaines par la Commune.

b. Développement de la créativité

Les différents locaux de l'école (réfectoire, classes, ...) permettent aux enfants de développer leur créativité, leur dextérité, la maîtrise et la précision de leurs gestes en les laissant s'exprimer librement au travers de la peinture, du modelage, du découpage, les travaux manuels en général. Différents matériaux sont utilisés pour les travaux manuels (papiers divers, terre, pastels, tissus, assiettes en carton, peintures, ...)

c. Développement sensoriel

Eveil des sens : le toucher, l'ouïe, le goût, l'odorat, les activités diverses et les jeux s'y rapportant. Eveil musical, activités culinaires, séances « à l'aveugle » (toucher, goût, odorat), etc.

d. Développement de la personnalité

Responsabiliser les plus âgés vis-à-vis des plus jeunes (je t'aide à ouvrir ta boîte à tartines, je te donne un coup de main pour nouer tes lacets...). Respect de chacun par rapport aux autres et à l'environnement (locaux, matériel et nature extérieure). Développement de chacun par rapport aux règles de vie établies en communauté au début de la plaine et rassemblement le matin.

e. Développement du sens pratique

Développer le sens pratique chez les enfants en leur apprenant à respecter le matériel, le rangement du matériel, de leurs vêtements, des tables, des chaises, ... Les responsabiliser en leur donnant la satisfaction d'avoir contribué au bon déroulement de la journée.

f. Développement social

Développer le sens du partage et du respect tant entre eux que par rapport à l'adulte, l'équipe d'animation, le personnel communal, les parents et tout autre visiteur... Développer leur personnalité en les laissant s'exprimer tout en canalisant leur énergie... Le jeu est le moyen par excellence d'apprentissage de la citoyenneté et de la participation. Il offre la possibilité à chacun de s'exprimer, d'expérimenter, d'échanger et de découvrir.

Les moments de pure détente ne sont pas oubliés afin de permettre aux enfants de décompresser et de faire « ce qu'ils aiment » sans contrainte mais toujours sous l'œil attentif de l'équipe d'animation. Il est important, pour garder l'esprit de vacances, de reconnaître qu'un enfant n'a pas toujours envie de participer aux activités. Des coins doux pour les grands comme pour les petits sont installés pour ceux qui ont seulement envie de « faire RIEN », de rêver ou de se reposer...

Le planning hebdomadaire tient compte de ces différents besoins. Ce planning est mis en place avec toute l'équipe d'animation et est préparé au cours des réunions organisées préalablement aux plaines de vacances.

Chaque période de plaine se termine par une après-midi festive sur le thème de la période de plaines. C'est un moment privilégié où les enfants jouent tous ensemble. C'est un moment de partage et d'échange très prisé par tous et qui permet d'établir une relation de confiance entre tous les enfants.

5. Un accueil spécifique pour les enfants de 2,5 à 6 ans :

L'accueil des enfants de moins de 6 ans est pris en charge par des animateurs chevronnés pour cette tranche d'âge. Suite aux évaluations et aux observations du coordinateur, certains animateurs sont

choisis pour animer chez les plus petits. Des activités spécifiques sont prévues. Des rondes, des comptines, des jeux de ballons, des travaux manuels adaptés à leur jeune âge sont également au programme.

Des petites promenades sont prévues autour de l'école. Des séances de psychomotricité sont organisées : petite course, jeux de balles, passage du tunnel, jeux avec le parachute, course parcours avec des cubes, des cerceaux, des plots, jeux de foulards...

Des couchettes sont prévues pour la sieste dans un local spécifique. Un coin à langer intime et respectant le bien-être des plus jeunes est aménagé. Des locaux et du matériel spécifique sont mis à la disposition des enfants de moins de 6 ans ainsi que de l'équipe d'animation.

6. Une organisation souple, variée qui s'ouvre vers d'autres publics :

Un thème conducteur est choisi par l'équipe d'animation pour les plaines. Les activités tant sportives que manuelles que créatives sont établies en fonction de ce thème. Il est adapté et se module en fonction de l'âge, des capacités, des besoins, des envies des enfants et de la météo.

Dans chaque groupe d'enfants, l'animateur responsabilise les enfants en effectuant le rangement et le nettoyage des tables avec eux. Une attention toute particulière sera donnée à l'éducation, à l'environnement, au respect de la nature ainsi qu'au tri des déchets.

Des excursions (au Bois des rêves, par exemple), des promenades « nature » (parc animalier, plaines publiques, ...) sont organisées en fonction des groupes d'enfants. Pour ce faire, la Commune dispose d'un bus communal.

Depuis la création des plaines, nous entretenons un rapport privilégié avec la résidence du Nil qui accueille des personnes âgées. Nous nous y rendons dès que c'est possible dans l'agenda des résidents. L'ergothérapeute de la résidence organise pour nous des activités en commun avec les résidents (jeux de société, recette de cuisine, peinture collective ou travaux manuels collectifs...) et nous convie. Une manière de favoriser les contacts intergénérationnels.

7. Libre choix d'activité :

Les enfants ne sont jamais forcés de jouer, ils ont le droit de jouer ou pas, et ils peuvent choisir les activités qui leur donnent le plus envie.

Un thème est proposé chaque semaine. Ce thème est défini en début d'année scolaire. Le thème est le fil rouge de la semaine et de ses activités.

Les activités proposées favorisent le plaisir de jouer, le développement physique selon les capacités de chacun, la créativité et l'éveil des sens. Elles sont diversifiées et font appel à l'originalité. Ce qui compte c'est la détente, le bien-être et l'impression pour l'enfant d'être « vraiment en vacances ».

Des jeux d'intérieur et d'extérieur sont prévus pour tous en tenant compte des envies des enfants et de la météo.

Une sortie extérieure peut également être organisée à distance raisonnable du lieu des plaines.

Un planning des activités est mis en œuvre par les animateurs des différents groupes d'âge et supervisé par la coordinatrice.

8. Mettre en place un accueil accessible pour tous financièrement et géographiquement :

a. L'accessibilité financière.

Le prix des plaines ne doit pas être un obstacle à l'inscription de l'enfant. Des solutions individuelles sont trouvées en fonction de chaque situation sociale. Un prix dégressif pour les familles nombreuses est proposé. Des attestations de déductibilité des frais de participation aux plaines sont remises à la personne qui paie les frais et qui a le(s) enfant(s) fiscalement à charge.

b. L'accessibilité pour tous

L'accès des plaines de vacances est ouvert à tous les enfants quel que soit leur milieu d'origine et leur culture ou leur religion. L'accueil d'enfants présentant un handicap léger sera possible après contact pris

directement avec la famille concernée.

c. L'accessibilité géographique

Pour les enfants qui ne peuvent atteindre aisément le lieu des plaines de vacances, un covoiturage peut être organisé entre les parents. De même, le bus communal est mis à la disposition des animateurs pour les excursions et activités extérieures.

9. Offrir aux enfants un encadrement par des animateurs compétents et acteurs du projet pédagogique :

Les enfants sont encadrés par du personnel qualifié et en nombre suffisant. Notre encadrement se compose désormais : de 2 coordinatrices de plaine. Celles-ci gèrent le carnet de soins dans lequel sont transcrits tous les « bobos » ainsi que les soins prodigués.

Comme il est écrit dans l'édition 2017 du Mômes en santé page 46, « le carnet de soin constitue un outil essentiel pour pouvoir communiquer aux parents et au sein de l'encadrement à propos de l'état de l'enfant et/ ou à propos d'un éventuel accident. »

Notre équipe d'animation en plaine de vacances est également composée d'animateurs et animatrices breveté/es c'est-à-dire en possession d'un brevet obtenu auprès d'un organisme reconnu par la communauté française ou d'étudiants/tes en cours de formation pédagogique (agents d'éducation, diplômés CESS en animation, puéricultrices/teurs, ...) qui comptent au moins 150 heures de terrain en centres de vacances (assimilation demandée à l'ONE sur cette base par le coordinateur). Certains d'entre eux sont titulaires du BEPS et/ou du brevet de secouriste.

Les normes d'encadrement correspondent donc à celles qui sont édictées par la Communauté française pour les plaines de vacances :

- 1 animateur par groupe de 8 enfants de moins de 6 ans.
- 1 animateur par groupe de 12 enfants de plus de 6 ans.
- 1 animateur sur trois doit être breveté.

Deux animateurs au moins gèrent chaque groupe d'âge de manière à permettre à un animateur d'accompagner un enfant aux toilettes, de le soigner si nécessaire et de laisser les autres gérer le reste du groupe. Les animateurs sont engagés pour une période d'une ou deux semaines, ceci afin de permettre aux enfants de garder un point de repère, d'établir un lien de confiance et une relation approfondie avec leur animateur, et une certaine stabilité quant à la gestion du groupe.

L'équipe d'animation doit veiller au bon déroulement de la journée mais aussi veiller à la sécurité des enfants et prévenir les petits désagréments comme les grands (prévenir les insolations, coups de soleil, et l'éventuel changement de couches,)

L'équipe d'animation suscitera, au sein de chaque groupe, des projets qui seront des défis pour les enfants. Elle développera la curiosité et le dépassement de soi. Elle cultivera aussi le désir d'aller jusqu'au bout d'une activité, de la mener à son terme afin d'avoir la satisfaction de jouir d'une œuvre ou d'un jeu, même si l'essentiel n'est pas d'obtenir un résultat mais de s'amuser et de découvrir. L'équipe veillera aussi à ce que les enfants s'entraident, s'écoutent les uns les autres et finalisent un projet commun.

Place donnée aux animateurs dans le contexte de la plaine :

Une attention particulière est portée au bien-être et à la satisfaction des animateurs dans l'exercice de leur fonction : ils ont la possibilité d'avoir des liens entre eux durant les plaines afin de favoriser l'esprit d'équipe : ex. ils ont le loisir de déjeuner ensemble du moment que la surveillance est effective en tous les points « stratégiques » (planning de tournantes).

Ils bénéficient d'une écoute de la part de la coordinatrice, de débriefings, de temps d'évaluation

personnalisés sous forme d'entretien. Le coordinateur veille à donner une attention et une valeur similaire à chacun et à favoriser la même attitude entre pairs.

On veille ainsi à favoriser une bonne ambiance de groupe. De petites attentions sont régulièrement prodiguées au groupe : petit morceau de tarte, apéritif de fin de plaines, ...

L'accueil des animateurs se fait d'abord grâce à un entretien individuel avec la coordinatrice des plaines.

Ils sont ensuite présentés à l'équipe lors de réunions de préparation avant chaque plaine où des petits jeux de présentation sont réalisés pour faire connaissance et développer la cohésion d'équipe. Les animateurs sont des réels acteurs du projet.

Des réunions de concertation de l'équipe d'animation sont organisées, avant, pendant les plaines. Avant les plaines, afin que l'équipe puisse apprendre à se connaître, pour échanger les idées et organiser ensemble des activités qui relaient le projet pédagogique sur le terrain, répartir les groupes d'enfants, établir un mode vie au quotidien, aménager les locaux, voir quels sont les besoins en matériel.

La coordinatrice gère l'équipe d'animation, il organise la journée des enfants dans les meilleures conditions possibles, veille au bon déroulement des activités, assure la conformité au projet pédagogique et assume le volet administratif (listes de présences des enfants, fiches d'inscription, fiches médicales, attestations fiscales).

Ils veillent aussi au respect des normes d'encadrement prévues par l'ONE. L'équipe d'animation organise les différentes activités en partenariat avec le coordinateur.

Après les plaines, en vue d'améliorer les plaines suivantes, une évaluation globale des semaines de plaines de vacances est faite après chaque période, afin d'ajuster et d'améliorer le fonctionnement général et quotidien de l'accueil ainsi que le projet éducatif. Cette évaluation globale se fait avec les animateurs et les animatrices.

Les animateurs, réels acteurs du projet pédagogique.

Les animateurs sont des réels acteurs du projet pédagogique, ce dernier est rédigé par le coordinateur. Néanmoins pendant les réunions de préparation de la plaine et pendant la plaine, le projet pédagogique est étudié, analysé par les animateurs.

Des modifications ou des améliorations peuvent être apportées au projet pédagogique suite aux remarques des animateurs après la lecture et l'analyse de celui-ci ou après leurs différents vécus sur le terrain.

Offrir aux enfants une infrastructure correcte

Les sites retenus (les écoles communales de Walhain) pour ces plaines sont ceux qui offrent la plus grande polyvalence et la sécurité nécessaire : proximité d'espaces verts, jeux de plein air, espaces extérieurs sécurisés, réfectoires, sanitaires (WC- lavabos), téléphone, eau potable, pharmacie.

Les locaux sont nettoyés chaque jour par une technicienne de surface rémunérée par la Commune. Comme dit plus haut : dans un « esprit ATL fédérateur », on encourage le fait que les plaines aillent, durant l'été, profiter des belles infrastructures et de la verdure d'autres espaces scolaires.

Aborder avec les enfants les notions d'hygiène et de bonne alimentation.

La qualité des pique-niques et des collations est mise en évidence auprès des parents. Le thème de la nourriture saine est présent tout au long des semaines de plaines de vacances. L'eau est à disposition tout au long de la journée.

Une cuisine est à disposition de l'équipe d'animation. On peut y trouver la vaisselle adéquate et en nombre suffisant (assiettes, verres, couverts). Un frigo et un four à micro-ondes sont également à la disposition de l'équipe qui peut réfrigérer ou réchauffer les repas des enfants qui le souhaitent.

Avant de manger, les enfants vont aux toilettes et se lavent les mains. Après le repas pris en compagnie des animateurs, les enfants ramassent leurs déchets et les mettent dans les poubelles sélectives prévues à cet effet. Des tournantes sont organisées pour le rangement du réfectoire.

Après les Plaines

Une évaluation de chaque animateur est réalisée par le coordinateur à la fin des semaines de plaines.

Une évaluation globale du fonctionnement et des améliorations à porter aux plaines est établie en fonction du vécu des enfants et de l'équipe, des remarques de l'inspectrice ONE et de celles des parents. Tout ceci est fait dans le but d'améliorer la qualité de la plaine de vacances et du projet pédagogique.

Nous nous réjouissons de passer des vacances ensemble



Plaines communales de vacances

Règlement d'ordre intérieur – ROI 2026 - 2027

Renseignements généraux

Le service de l'Accueil Temps Libre de l'Administration communale de Walhain organise des plaines de vacances durant les congés scolaires pour les enfants de 2.5 à 12 ans. L'accueil se fait dans un des 3 espaces de la Commune. Le nombre de places à la semaine est limité en fonction des capacités des lieux. (En moyenne, une soixantaine d'enfants peut être accueillis).

Au vu des normes d'encadrement par l'ONE, la coordination de la plaine communale de vacances se réserve le droit de refuser les inscriptions enregistrées hors délais ou si le quota est déjà atteint.

Lieux et dates d'activités

Lieux :

Le lieu est choisi en fonction de la disponibilité des salles.

Dates :

- Toussaint : 1^{ère} semaine
- Carnaval : 1^{ère} semaine
- Pâques : 1^{ère} semaine
- Juillet : 1^{ère} et 2^{ème} semaine
- Août : 1^{ère} et 2^{ème} semaine

Les plaines se déroulent du lundi au vendredi.

Modalité d'inscription et de fréquentation

Vous trouverez les informations des plaines de vacances sur le site internet de la commune :

<https://www.walhain.be/commune/administration-communale/accueil-temps-libre-pour-les-enfants-atl/plaines-de-vacances/plaines-de-vacances>

Les informations concernant les plaines sont aussi disponibles, sur la page Facebook, via le Konnecto, via la newsletter de la commune, dans le Walh'info. Les infos des plaines sont également affichées dans les écoles et sur le site de la commune pour les parents dont les enfants ne sont pas scolarisés dans la commune.

Les inscriptions aux plaines de vacances se font en ligne via l'application APSchool. Le lien, créé pour chaque semaine, est disponible 5 semaines avant le début des plaines pour procéder à l'inscription. Pour les vacances d'été, il est possible d'avoir accès aux 4 semaines proposées en une fois.

L'application reprend également les informations concernant :

- La fiche médicale.

- La permission ou non de prendre des photos des enfants et de les publier sur notre réseau communal.
- La permission ou non de maquiller les enfants.
- Les coordonnées des personnes qui peuvent reprendre les enfants à l'issue de la plaine.
- Les remarques éventuelles concernant la santé des enfants.

Depuis l'entrée en vigueur de la loi sur la protection des données (RGPD) tous les documents des plaines contenant des données confidentielles ou personnelles portent systématiquement une mention relative à cette législation.

Le formulaire d'inscription est ouvert durant 4 semaines. La durée peut être réduite en fonction du nombre d'inscrits.

Le formulaire doit être rempli par semaine et par enfant afin d'assurer la cohérence et le suivi des activités ainsi qu'un nombre fixe dans un même groupe d'âge.

Une dizaine de jours avant le début des plaines, les parents reçoivent un mail récapitulatif avec le nécessaire à apporter pour le bien-être de leur enfant durant la semaine.

Les enfants sont inscrits pour la semaine.

En aucun cas l'enfant ne sera autorisé à quitter la plaine avec une personne dont le nom ne figure pas sur la fiche d'inscription ou sur un document signé par la personne responsable.

.

Les tarifs

Le prix de la semaine :

Enfant résident dans la commune :

- 50€ pour la semaine de 5 jours
- 40€ pour la semaine de 4 jours

A partir du 3^{ème} enfant

- 40€ pour la semaine de 5 jours
- 32€ pour la semaine de 4 jours

Enfant non résident dans la commune :

- 70€ pour la semaine de 5 jours
- 56€ pour la semaine de 4 jours

A partir du 3^{ème} enfant

- 60€ pour la semaine de 5 jours
- 48€ pour la semaine de 4 jours

Nous proposons un accueil gratuit le matin de 8h00 à 9h00 et le soir de 16h00 à 18h00.

En cas d'absence :

- L'absence justifiée par un certificat médical donne lieu à un remboursement.
- L'intégralité de la semaine sera facturée aux personnes qui ont inscrit un enfant et ne le présente pas durant plusieurs jours sans motif et sans avoir averti.

Un supplément (maximum 10€) pourra être demandé pour une activité exceptionnelle.

Les enfants qui fréquentent la plaine et l'accueil sont couverts par une assurance contractée par la Commune.

Nous invitons les parents qui rencontrent des difficultés financières à prendre contact avec le service ATL au 010/65 32 08 ou par mail : priscilla.dehennin@walhain.be

Accessibilité pour tous

Accessibilité financière

Le prix des plaines ne doit pas être un obstacle à l'inscription de l'enfant. Des solutions individuelles sont trouvées en fonction de chaque situation sociale. Un prix dégressif pour les familles nombreuses est proposé. Des attestations de déductibilité des frais de participation aux plaines sont remises à la personne qui paie les frais et qui a le(s) enfant(s) fiscalement à charge.

Accessibilité pour tous

L'accès des plaines de vacances est ouvert à tous les enfants quel que soit leur milieu d'origine et leur culture ou leur religion. L'accueil d'enfants présentant un handicap léger sera possible après contact pris directement avec la famille concernée.

L'accessibilité géographique

Pour les enfants qui ne peuvent atteindre aisément le lieu des plaines de vacances, un covoiturage peut être organisé entre les parents. De même, le bus communal est mis à la disposition des animateurs pour les excursions et activités extérieures.

Organisation des groupes - Encadrement

Groupes

Les enfants sont répartis dans **des groupes** par tranche d'âge.

- Groupe 1 (les tous petits) : de 2.5 ans à 3.5 ans
- Groupe 2 (les petits) : de 4 à 5 ans
- Groupe 3 (les moyens) : de 6 à 7 ans
- Groupe 4 (les grands) : de 8 à 12 ans

Les groupes peuvent être scindés ou regroupés en fonction du nombre d'enfants ou d'animateurs présents.

Encadrement

Nous respectons les normes d'encadrements ONE

Le nombre d'animateurs en rapport avec les normes de l'ONE sont :

- 1 animateur par groupe de 8 enfants de moins de 6 ans.
- 1 animateur par groupe de 12 enfants de plus de 6 ans.
- 1 animateur sur 3 doit être breveté.

Pour le bien-être de l'enfant et la stabilité du groupe, aucun changement d'animateur n'est possible durant la semaine, sauf cas de force majeure.

Les enfants sont encadrés par du personnel qualifié et en nombre suffisant.

Notre équipe d'animation en plaine de vacances est également composé d'animateurs et animatrices breveté/es c'est-à-dire en possession d'un brevet obtenu auprès d'un organisme reconnu par la communauté française ou d'étudiants/tes en cours de formation pédagogique (agents d'éducation, diplômés CESS en animation, puéricultrices/teurs, ...) qui comptent au moins 150 heures de terrain en centres de vacances (assimilation demandée à l'ONE sur cette base par le coordinateur). Certains d'entre eux sont titulaires du BEPS et/ou du brevet de secouriste.

Deux animateurs au moins gèrent chaque groupe d'âge de manière à permettre à un animateur d'accompagner un enfant aux toilettes, de le soigner si nécessaire et de laisser les autres gérer le reste du groupe. Les animateurs sont engagés pour une période d'une ou deux semaines, ceci afin de permettre aux enfants de garder un point de repère, d'établir un lien de confiance et une relation approfondie avec leur animateur, et une certaine stabilité quant à la gestion du groupe.

L'équipe d'animation doit veiller au bon déroulement de la journée mais aussi veiller à la sécurité des enfants et prévenir en cas de désagréments (prévenir les insulations, coups de soleil, et l'éventuel changement de couches,)

L'équipe d'animation suscitera, au sein de chaque groupe, des projets qui seront des définis pour les enfants. Elle développera la curiosité et le dépassement de soi. Elle cultivera aussi le désir d'aller jusqu'au bout d'une activité, de la mener à son terme afin d'avoir la satisfaction de jouir d'une œuvre ou d'un jeu, même si l'essentiel n'est pas d'obtenir un résultat mais de s'amuser et de découvrir. L'équipe veillera aussi à ce que les enfants s'entraident, s'écoutent les uns les autres et finalisent un projet commun.

Horaire des plaines

- Horaires d'une journée :

Pour les 2.5 à 5 ans	Pour les 6 ans à 12 ans
8h00 à 9h00 : accueil du matin	8h00 à 9h00 : accueil du matin
9h00 à 10h00 : activités	9h00 à 10h00 : activités
10h00 à 10h30 : collation	10h00 à 10h30 : collation
10h30 à 12h00 : activités	10h30 à 12h00 : activités
12h00 à 13h30 : repas et détente	12h00 à 13h30 : repas et détente
13h30 à 15h00 : sieste ou activités	13h30 à 15h00 : activités
15h00 à 15h30 : jeux au choix	15h00 à 15h30 : jeux au choix
15h30 à 16h00 : goûter	15h30 à 16h00 : goûter
16h00 à 17h00 : accueil du soir	16h00 à 17h00 : accueil du soir

Nous demandons à tous de respecter ces horaires

Repas

- Les collations et les repas se prennent toujours à la même heure pour les petits et grands. Ceux-ci peuvent être variables pour les grands en fonction de leurs activités.
- Les enfants apportent leur pic nic. Il faut prévoir en suffisance tartines et collations de qualité. Les parents veilleront à marquer la boîte à tartines et les gourdes. Celles-ci peuvent être réfrigérées et remplies à la demande.
- Prévoir un sac isotherme et glaçon.
- L'eau est disponible à volonté tout au long de la journée.
- Les enfants mangent dans des locaux différents en fonction du nombre et du lieu de la plaine.
- Une cuisine est à disposition de l'équipe d'animation. On peut y trouver la vaisselle adéquate et en nombre suffisant (assiettes, verres, couverts). Un frigo et un four à micro-ondes sont également à la disposition de l'équipe qui peut réchauffer les repas des enfants qui le

souhaitent.

Sieste

Les enfants de 2.5 à 3.5 ans vont dormir ou ont l'occasion de se reposer. Un local est aménagé à cet effet et ils sont accompagnés d'une accueillante.

Il leur est demandé de prévoir

- Le nécessaire pour dormir (doudou, coussin, couette)
- Le nécessaire pour le change (langes et lingettes en suffisance).
- Vêtements de rechange si nécessaire.

Un compte rendu des siestes est également disponible pour les parents.

Vêtements

On recommande aux parents d'habiller leurs enfants en fonction de la météo en optant pour

- Des vêtements souples et amples.
- Des chaussures fermées qui tiennent bien au pied.
- Une veste de pluie avec capuchon en cas de pluie.
- Une casquette et de la crème solaire en cas de fortes chaleurs.

On conseille d'étiqueter les vêtements et les sacs au nom de l'enfant et de prévoir suffisamment de vêtements de rechange pour les petits.

Il est déconseillé d'emmener des jouets ou autres objets personnels à la plaine (à part le « doudou » des petits).

L'administration décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol d'effets personnels tels que jeux, argent, GSM, ...

Les objets et vêtements trouvés seront rassemblés à l'accueil des plaines de vacances dans des boîtes destinées à cet effet.

Santé et Hygiène

Santé

Chaque enfant a sa fiche de santé remplie à l'inscription via l'application APschool. Les animateurs ont accès aux informations.

Une pharmacie « de base » est disponible sur le site des plaines ainsi que des trousse de secours complètes pour les soins urgents à prendre dans chaque groupe et lors des sorties. Dans le cas où l'enfant doit prendre un médicament pendant la journée, les parents doivent apporter un justificatif du médecin.

La pharmacie est vérifiée et complétée avant et pendant les plaines.

En cas d'accident survenant durant les plaines, le coordinateur prendra les mesures d'urgence adéquates (prévenir les parents, faire appel à un médecin, aux services d'urgence...)

Hygiène

L'entretien des locaux est assuré de façon quotidienne par les animateurs et par le personnel communal.

Avant de manger, les enfants vont aux toilettes et se lavent les mains. Après le repas pris en compagnie des animateurs, les enfants ramassent leurs déchets et les mettent dans les poubelles sélectives prévues à cet effet. Des tournantes sont organisées pour le rangement du réfectoire.

Respect

Afin d'assurer une vie de groupe harmonieuse, nous demandons aux enfants et aux parents de se respecter entre eux et de respecter aussi leur environnement, les locaux, le matériel, les horaires et les règles de politesse.

Rôle des encadrants

Les encadrants sont d'abord tenus d'assurer **la sécurité** des enfants sur la plaine. Ils sont les garants de **l'esprit de vacances** à savoir l'amusement, le dépaysement, les découvertes, la vie en groupe, la créativité, la débrouillardise, etc.

Les animateurs doivent tous appliquer les mêmes consignes vis-à-vis des enfants pour des raisons de cohérence.

Ils doivent veiller au **respect du rythme** de l'enfant, tant dans les activités organisées que dans les moments de détente.

Les animateurs, en particulier, doivent animer les enfants en ayant préparé soigneusement les activités prévues au préalable, en les diversifiant le plus possible. Il ne s'agit pas de « faire de l'occupationnel » mais de l'**animation**, dans le respect des objectifs et du projet pédagogique de la plaine.

Ils doivent aussi être en mesure d'analyser la **portée et les conséquences** de leurs interventions auprès des enfants, agir et évaluer leur action d'animateur (**auto-évaluation**).

Veiller à ce que **matériel et mobilier** disponibles soient **bien utilisés** et répartis, à ce qu'ils ne soient ni perdus, ni détériorés.

Ils assurent, d'une certaine manière, un **rôle éducatif** grâce à la co-construction des règles de vie avec les enfants.

Comme encadrant, le coordinateur de plaines veille à favoriser une **bonne ambiance** dans les groupes et dans l'équipe d'encadrement.

Les encadrants (animateurs, coordinateur, accueillantes, ...) doivent pouvoir prendre leurs **responsabilités** en toutes circonstances (accidents, prise de décision, initiatives, services, ...)

En définitive, les encadrants doivent former **une équipe** cohérente en interaction bienveillante afin de prendre part à des décisions et de participer à des actions communes.

Elaboration des règles de vie en groupe sur plaines avec les enfants

Ces règles de vie sont élaborées en co-construction, entre animateurs et enfants, au moyen de jeux et/ou d'échanges verbaux qui aboutissent à l'établissement d'une charte que chaque groupe affiche dans son local. Le pourquoi des règles établies doit avoir un sens pour tous et être considérée comme une règle utile pour le bien de tous.

En cas de dérogation à la charte de vie, il est nécessaire de rappeler à l'enfant l'article de la charte qu'il a lui-même co-construite et qui fait sens pour le groupe. Si c'est insuffisant, on lui demande de réfléchir aux conséquences de son geste et de montrer comment il aurait dû faire, comment il pourrait réparer, etc...

En cas de conflit, l'animateur devra écouter les différentes parties avant de prendre position.

Comment aborder les sanctions ?

A la plaine de vacances communale de Walhain, on parle de sanctions et pas de punitions. Tout d'abord, nous évitons les sanctions de manière préventive. En élaborant des règles de vie, en établissant une charte en communauté avec les enfants.

Ensuite les règles de vie et la charte, sont écrites sur un papier et affichées de manière visible dans chaque local utilisé lors des plaines. Ceci permet de poser un cadre de comportement reconnu par toute la communauté.

Les sanctions, le cas échéant ; lorsqu'un enfant adopte un comportement contraire aux règles de vie et la charte, nous lui demandons d'arrêter ce comportement, nous lui expliquons pourquoi et nous lui rappelons les règles de vie.

Si l'enfant garde le même comportement, nous lui demandons de prendre un petit moment pour réfléchir sur ces actes et de dialoguer avec l'animateur ou le coordinateur ensuite.

Après le dialogue avec l'animateur ou le coordinateur, des excuses peuvent être demandée à l'enfant. Mais le but principal du dialogue est d'amener l'enfant à réaliser lui-même que son acte est contraire aux règles de vie, et de s'excuser de sa propre initiative.

Informations complémentaires

- Chaque matin, les enfants sont réunis dans le réfectoire ou dans la cour pour la prise des présences, le moment d'échange avec les parents et l'accueil.
- La coordinatrice, accompagnée de 2 animateurs, assurent l'accueil le matin. Les animateurs font une tournante en fonction de leur horaire.
- Les animateurs sont munis d'un foulard de couleur afin de repérer leur groupe.
- Les parents pourront être en contact avec les animateurs soit le matin, soit le soir en fonction de leur horaire.
- Une fiche relai se trouve à l'accueil afin de transmettre les informations complémentaires si nécessaire. Celle-ci complète la fiche reçue lors de l'inscription des enfants via l'application Apschool.
- Un débriefing de la journée est organisé avec les animateurs ainsi que la préparation du matériel pour les activités du lendemain.
- En cas de retard, le parent est prié de prévenir la coordinatrice par téléphone ou par mail.
- Nous disposons également sur place de documents de déclaration d'accident pour l'enfant et le personnel.
- Pour tout retard, un forfait de 10€ sera facturé après 18h.

Coordonnées

La coordinatrice de terrain est joignable sur son GSM au **0476/59 08 71**

La coordinatrice des plaines : 010/ 65 32 10 – 0476/80 39 53

Le coordinatrice ATL (responsable des inscriptions) est joignable durant les heures de bureau au 010/65 32 08 – 0476/80 60 94 ou par mail priscilla.dehennin@walhain.be

Le présent ROI est considéré comme lu et approuvé par votre signature qui fera foi sur la fiche d'inscription.